



## Quelques actions phares de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence

### → **L'agglo s'engage pour l'environnement**

#### **Une thermographie aérienne, pour vous aider à évaluer la déperdition de votre logement**

Dans le cadre du Développement Durable La Communauté d'Agglomération a réalisé une étude de **thermographie aérienne**, action conjointement inscrite au Programme Local de l'Habitat et à l'Agenda 21 lancée par la commune de Châteaurenard.

La thermographie aérienne consiste à mesurer, par un survol du territoire, les déperditions de chaleur du patrimoine bâti et à réaliser sur cette base une cartographie thermique affichant par un code couleur le niveau de déperdition des bâtiments.

Les 20 et 21 mars dernier, la Maison des Associations à Châteaurenard a accueilli le salon de la Thermographie Aérienne, organisé par Terre de Provence Agglomération.

Cette manifestation a par ailleurs été l'occasion d'une sensibilisation, en lien avec le Pays d'Arles en charge de l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial, aux conséquences du réchauffement climatique.

Terre de Provence met en place des PERMANENCES dans vos communes pour vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique.

### → **L'agglo assure la promotion touristique du territoire**

L'aménagement du sentier a été réalisé par l'association ATOL et financé par Terre de Provence Agglomération, avec notamment la restauration d'un mur en pierres sèches et un balisage.

#### **Découvrez divers géosites dans leurs contextes naturels.**

L'itinéraire, jalonné par des balises bleues, se décompose en deux boucles couvrant une distance totale de 3,5 Km. Ses aménagements assurent un cheminement facile et praticable pour les enfants. Ce sentier pédagogique vous permettra d'aborder les différentes notions de

géologie et de découvrir de nombreux témoignages de l'activité humaine actuelle et passée.

## → **L'agglomération met en œuvre une politique de prévention**

### **Un contrat de ville pour les quartiers prioritaires de Terre de Provence**

Trois quartiers de l'Agglomération font partie des 1600 nouvelles zones prioritaires en France, dont la liste a été établie par l'Etat en prenant en compte le revenu des habitants, comparé au revenu médian national.

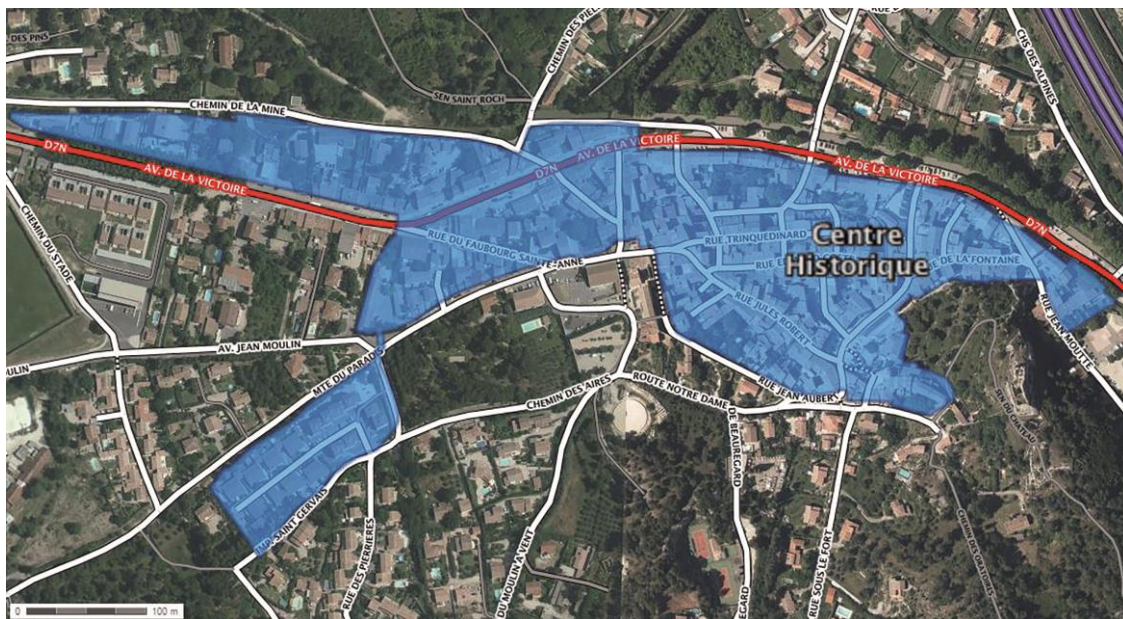
Les quartiers concernés sont ceux du centre ancien et de Roquecoquelle à Chateaurenard et le centre historique d'Orgon.

Ces quartiers vont bénéficier d'une attention soutenue de la part des pouvoirs publics avec l'élaboration d'un « contrat de ville » dont Terre de Provence Agglomération a en charge l'élaboration et la coordination. Ce Contrat de Ville a pour but de réduire la pauvreté sur les quartiers, améliorer l'égalité des chances, améliorer la vie quotidienne des habitants et favoriser l'emploi. Chaque cosignataire (la Communauté, les collectivités, les opérateurs publics, la justice, les bailleurs etc.) s'engage à mettre en œuvre des actions spécifiques en faveur des habitants.

Des financements spécifiques

En lien avec la Préfète déléguée à l'Egalité des chances, Terre de Provence a lancé un appel à projets auprès du monde associatif notamment : au final, dix-sept projets, s'articulant autour des thèmes de la Cohésion Sociale, du Cadre de vie et du Développement Economique et de l'Emploi, ont été validés, avec une participation financière de 100 000 € de l'Etat et de Terre de Provence (50 000 € chacun).

### CENTRE HISTORIQUE ORGON



## → *L'agglo agit pour l'emploi*

### **Une nouvelle zone pour l'accueil des entreprises**

Après les pôles d'activité de Crau Durance à Saint-Andiol et la zone du Sagnon à Graveson, une nouvelle zone d'activités est disponible à la commercialisation, la zone de la Chaffine 2. Située en bordure de la RD28, elle est le prolongement de deux zones existantes, dont elle permettra à terme d'assurer la connexion. Les travaux d'aménagement devraient débuter dès janvier 2016 pour une livraison en automne 2016.

Quinze lots sont disponibles à la vente, pour des superficies de 1 300 à 4 200 m<sup>2</sup> et un prix de vente envisagé aux alentours de 60 à 70 € environ selon les parcelles.

Vous recherchez des terrains disponibles pour développer votre activité ? N'hésitez pas à contacter la Maison de l'Entrepreneur au 04.90.20.59.00 ou par mail à l'adresse

[accueil.mde@terredeprovence-agglo.com](mailto:accueil.mde@terredeprovence-agglo.com)

### **SALON DE L'EMPLOI : une 13ème édition riche en nouveautés**

En 13 ans, le salon de l'emploi est devenu un rendez-vous d'octobre très attendu, tant du côté des demandeurs d'emploi que des entreprises. Une attente encore plus importante en cette période de crise, qui oblige à trouver de nouveaux moyens pour rapprocher offre et demande d'emploi.

La communauté d'agglomération et le Pôle Emploi, principal partenaire du Salon, ont donc souhaité proposer, lors de la 13ème édition du salon organisée le 8 octobre dernier, de nouveaux outils pour faire de ce rendez-vous un véritable temps de recrutement.

Première nouveauté, la mise à disposition au public par le Pôle Emploi d'un véritable village numérique avec 4 espaces dédiés aux nouvelles technologies. Des bornes numériques ont ainsi permis de consulter les offres proposées, avec un accompagnement pédagogique aux visiteurs pour optimiser leur recherche.

Deuxième temps fort, l'organisation d'un « **job dating** », formule de recrutement récente qui consiste en des entretiens d'embauche limités à une dizaine de minutes. Cette innovation a permis cette année de faciliter le dialogue et les rencontres entre demandeurs d'emploi et employeurs. Ainsi plus de 21 entreprises ont proposé 63 postes (offres locales) dans différents domaines d'activités tels que l'administration, le commerce, le transport, la logistique, la restauration, la vente...